



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE,  
DE LA BIODIVERSITÉ,  
DE LA FORÊT, DE LA MER  
ET DE LA PÊCHE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Direction générale des affaires maritimes, de la pêche  
et de l'aquaculture*

**Sous-direction des gens de mer**  
Bureau des examens maritimes

## BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Spécialité : Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce plaisance professionnelle  
Session : 2025

## CANDIDATS ADMIS APRÈS L'ÉPREUVE DE CONTRÔLE

Le jury déclare **définitivement admis** à l'examen du baccalauréat professionnel de la spécialité Conduite et gestion des entreprises maritimes commerce plaisance professionnelle, les candidats suivants :

### **Centre de Blanchet**

VIDAL Kelvyn, Clive, Pointe-à-Pitre, 20227235, option yacht

### **Centre de La Trinité**

BELLOCQ Pierre, Julien, Fort-de-France, 20226523, option voile

*Si vous estimez que cette décision est illégale, vous pouvez la contester dans un délai de deux mois à compter de la date de publication : soit par un recours administratif auprès du Président de jury, du directeur interrégional de la mer ou du directeur du service compétent outre-mer, soit par un recours contentieux auprès du Président du tribunal administratif compétent.*